

gieuse, mais autorité civile et autorité religieuse confondues dans le même gouvernement, comment agit-elle? Dispose-t-elle de la moindre parcelle du pouvoir matériel? Peut-elle empêcher un livre, une feuille imprimée, de se répandre et de se propager? Non, à moins d'emprunter un autre pouvoir que le sien et alors où elle domine ce pouvoir, et elle devient théocratie, ou elle en est dominée, et alors elle subit elle-même une influence extérieure, celle d'une autorité humaine et faillible. On a beau chercher, il n'y a pour elle que deux positions dignes de sa hauteur, dominer ou être libre. Dominer! elle en a fait la tentative dans le moyen-âge et elle ne l'a pu qu'imparfaitement. Etre libre! c'est sa seule condition possible dans l'état des sociétés politiques, et il faut bien reconnaître aussi que c'est sa condition providentielle, puisque celui qui dispose des trônes et des dominations n'a pas voulu lui donner la conquête matérielle du monde.

La religion libre n'est pas l'indifférence. C'est toujours un empire entier, absolu, mais c'est un empire tout intérieur. La religion lutte contre l'individualité des consciences pour s'en saisir et se les soumettre, combat dans lequel celles-ci, tant qu'elles ne sont pas domptées, se défendent avec toute l'indépendance du moi, du moi armé de ses forces, et s'en servant pour réagir contre la doctrine qui les attaque. Ainsi, l'emploi du raisonnement mis au dehors par la parole et par la presse, n'est qu'un effet naturel de cette lutte. Si la religion a vaincu, c'est qu'elle a convaincu, et les intelligences envers lesquelles elle ne l'a pas fait sont en droit de résister. Je crois que cela est vrai même religieusement; car s'il y a crime, c'est de ne pas croire; mais ce fait admis, le reste n'en est qu'une conséquence et qu'une manifestation.